

 <p>AGGLO Étaminois Sud-Essonnes www.caese.fr</p>	<p><b>Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 23 juin 2025</b></p> <p><i>Rapporteur : Madame Huguette DENIS</i></p>	<p><b>CA-DEL-2025- 069</b></p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------

**Avenant n°2 à la convention de partenariat triennale 2023-2025 dans le cadre du contrat territorial de développement culturel du département de l'Essonne**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

**Conseillers présents physiquement :** Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Mathieu HILLAIRE, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Dramane KEÏTA, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Virginie TARTARIN, Yvon BOUKAYA, Georges BONTEMPS (suppléant de Daniel CIRET), Alain PERDIGEON, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Evelyne HERON (suppléante de Carole MISSAULT), Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (52).

**Conseillers absents / excusé(e)s :** Mesdames et Messieurs, Xavier GUIOMAR, Sana AABIBOU, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Paola LEROY, Kadiatou LY, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Maïram SY, Isabelle TRAN QUOC HUNG (12).

**Conseillers ayant donné procuration :** Mesdames et Messieurs Denis YANNOU (par procuration à Yvon BOUKAYA), Geneviève MENNELET (par procuration à Yvon CHANDELLIER), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Gilbert DALLERAC (par procuration à Isabelle PYBOT), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Michel JOSSO), Emmanuelle ROYERE (par procuration à Virginie TARTARIN), Guy CROSNIER (par procuration à Jean PERTHUIS), Jean-Pierre DUBOIS (par procuration à Guy DESMURS), Angéline DARDENNE (par procuration à Dominique LEROUX), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Christelle DELOISON) (11).

**Secrétaire de séance :** Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Madame Huguette DENIS,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes,

**CONSIDÉRANT** que pour accompagner au mieux les communes et les intercommunalités dans la définition et le développement de leur politique et projets culturels, le Département de l'Essonne a mis en place le dispositif des contrats territoriaux de développement culturel ;

**CONSIDÉRANT** le dossier de demande de subvention et la convention triennale de subvention départementale du Contrat territorial de développement culturel 2023-2025 liant le Département de l'Essonne et la CAESE,

**CONSIDÉRANT** l'avenant n°1 à la convention de partenariat triennale 2023-2025 au titre des Contrats territoriaux de développement culturel votée lors de la Commission permanente CP-2024-102 du 22 avril 2024.

**CONSIDÉRANT** les contraintes budgétaires du Département de l'Essonne et la nécessité d'effectuer une deuxième année blanche sur les subventions versées au titre du dispositif des contrats territoriaux de développement culturel en 2025 ;

**CONSIDÉRANT** la suspension du dispositif au titre des Contrats territoriaux de développement culturel votée lors de l'assemblée départementale du 3 février 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que le Département de l'Essonne souhaite suspendre la convention de partenariat du Contrat territorial de développement culturel 2023-2025 le liant avec la CAESE ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 60 VOIX POUR** (Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Dramane KEÏTA, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Virginie TARTARIN, Yvon BOUKAYA, Georges BONTEMPS (suppléant de Daniel CIRET), Alain PERDIGEON, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Evelyne HERON (suppléante de Carole MISSAULT), Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS, Denis YANNOU (par procuration à Yvon BOUKAYA), Geneviève MENNELET (par procuration à Yvon CHANDELLIER), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Gilbert DALLERAC (par procuration à Isabelle PYBOT), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Michel JOSSO), Emmanuelle ROYERE (par procuration à Virginie TARTARIN), Guy CROSNIER (par procuration à Jean PERTHUIS), Jean-Pierre DUBOIS (par procuration à Guy DESMURS), Angéline DARDENNE (par procuration à Dominique LEROUX), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Christelle DELOISON) (58)), **3 CONTRE** (Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Mathieu HILLAIRE),

**APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention de partenariat triennale 2023-2025 du contrat territorial de développement culturel,

**AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 du Contrat territorial de développement culturel 2023-2025,

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de

deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...